Exposition aux particules des agents travaillant en élevage porcin

Partenariat
Chambres d'Agriculture de Bretagne (porteur du projet) et Pays de la Loire, ITAVI, MSA, Sépia Santé
Financeur
CASDAR
Contact
nadine.guingand@ifip.asso.fr

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'air des bâtiments porcs et avicoles est constitué d'un mélange complexe de particules organiques et inorganiques, de gaz, notamment l'ammoniac. En élevage, les niveaux d'exposition en gaz et en particules auxquels peuvent être exposés les éleveurs et les salariés peuvent varier notablement selon l'itinéraire technique mis en œuvre mais aussi selon les tâches réalisées. D'une manière générale, les études épidémiologiques montrent une prévalence plus élevée de certaines maladies respiratoires (asthme, bronchite chronique, dégradation de la fonction respiratoire…) chez les agriculteurs et, particulièrement, chez les éleveurs de porcs et de volailles. Le risque d'exposition et ses conséquences sur la santé sont plus ou moins perçus par les éleveurs et ont fait l'objet de peu d'études. Bien que des équipements de protection respiratoire existent, ils sont peu utilisés soit par méconnaissance des risques et/ou des équipements, soit parce qu'ils sont considérés comme inadaptés aux conditions de travail.

L'objectif de ce projet est de caractériser (1) comment les éleveurs se représentent les **risques liés à leur métier,** (2) le **niveau d'exposition** des travailleurs lors de tâches considérées «à risque», (3) l'impact de ces tâches sur la **santé respiratoire** des travailleurs ; puis de déterminer les éventuelles relations entre ces données.

VALORISATION

- *Lettres d'infos auprès des éleveurs participant au projet.*

Spiromètre pour la mesure de la capacité respiratoire

RÉSULTATS

20 élevages de porcs et 20 élevages de volailles sont impliqués dans ce projet avec un suivi sur deux périodes climatiques contrastées. Quatre tâches à risque ont été identifiées dans les élevages de porcs : (1) **les soins aux porcelets** (2) **le sevrage** (3) **l'alimentation des porcelets en post-sevrage et** (4) **le tri des charcutiers**.

La première étape du projet a été la réalisation d'entretiens avec les travailleurs pour déterminer leur perception du risque. Dans un deuxième temps, un questionnaire leur a été soumis afin d'évaluer leur état de santé. Puis, durant chacune des tâches à risques, des mesures de concentrations en particules (analyseur Grimm) et en ammoniac ont été réalisées dans l'ambiance ainsi que la mesure d'exposition aux particules des salariés (CIP 10).

Mesure de la concentration en particules dans l'ambiance avec un analyseur GRIMM

Avant et immédiatement après la fin de chaque tâche, le salarié suivi est invité à mesurer sa capacité respiratoire à l'aide d'un spiromètre.

Les paramètres usuels d'ambiance (température, hygrométrie, débit d'air) et la configuration des lieux de travail ont été enregistrés en parallèle.

Sur la période de mai à septembre 2015, 70 salariés ont été suivis au cours des 4 tâches à risques soit un total de 80 campagnes de mesures. Ces mesures ont été répétées dans les 20 élevages de novembre 2015 à avril 2016. Les données sont actuellement en cours d'acquisition pour une deuxième période de mesures. L'analyse des données sera réalisée de manière globale sur les deux périodes et en lien avec les données relatives à la santé.

PERSPECTIVES

Les mesures sur la période froide et analyse des données sont en cours avec une publication des premiers résultats prévue durant l'été 2016

Mesure de l'exposition aux particules avec un CIP 10 d'un salarié réalisant les soins aux porcelets